

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration
de l'APR-UQAM tenue le 19 janvier 2005, à 9 h 30
au local N-7550 du pavillon de l'Éducation**

Étaient présents :

Denis Bertrand
Denise Daoust
Louise Dupuy-Walker
Monique Lemieux
Roch Meynard
Gilles Thérien

Était absent :

André Bergeron (absence motivée)

En l'absence d'André Bergeron, Louise Dupuy-Walker préside la séance et Denise Daoust agit comme secrétaire.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Procès-verbal de la réunion du 24 novembre 2004

2.1 Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2.2 Affaires en découlant

Celles-ci seront discutées au cours de la réunion.

3. Informations

Dépôt en séance de deux documents mis à jour : APR-03a et APR-03b

Roch Meynard dépose la mise à jour de la *Liste des membres du conseil d'administration* de l'APR-UQAM, qui comprend aussi le *Calendrier des réunions du conseil* ainsi que les *Coordonnées de l'Association* : **APR-03a** 2004-2005 2005 01 04.

Il dépose aussi la mise à jour du document *Comités, initiatives, tâches et représentations* : **APR-03b** 2004-2005 2004 11 03.

Décès de Jacques De Tonnancour

Louise Dupuy-Walker informe l'assemblée que des condoléances seront transmises à la famille au nom du conseil d'administration de l'APR-UQAM. Roch Meynard précise qu'un don *in memoriam* sera fait à une fondation choisie par Jacques De Tonnancour.

On suggère qu'un texte sur le décès de Jacques De Tonnancour soit publié dans le prochain bulletin. Suzanne Lemerise pourrait être pressentie pour l'écrire, étant donné qu'elle semblait le connaître assez bien. Monique Lemieux fera les démarches en ce sens.

3.1 Bulletin de liaison

Monique Lemieux informe l'assemblée que le bulletin a été publié en décembre 2004, comme prévu, et qu'elle a reçu de très bons commentaires pour l'ensemble des articles et rubriques. Deux bulletins restent à paraître : un vers la fin de février et un autre vers la fin d'avril. Elle annonce qu'elle a déjà rencontré Alfred Dubuc (Département d'histoire), qui a accepté de lui accorder une entrevue sur ses nouvelles activités en qualité de bénévole dans l'Association de neurofibromatose. Cette entrevue sera publiée dans le prochain numéro du bulletin.

Monique Lemieux revient sur le fait qu'elle souhaiterait que d'autres personnes soient pressenties dans l'avenir pour réaliser des entrevues. Cela permettrait d'assurer un plus grand éventail, non seulement en ce qui a trait aux personnes interviewées, mais aussi en ce qui concerne les nouveaux intérêts développés par certains professeurs retraités.

Les autres membres du conseil d'administration félicitent Monique Lemieux et l'encouragent à poursuivre son excellent travail.

3.2 Rapport des comités

3.2.1 Comité d'organisation des dîners et des activités socioculturelles

Louise Dupuy-Walker annonce qu'environ 30 personnes vont manger au restaurant *Le convivial* et assister à l'activité qui suivra : *La préparation pour le grand voyage*. Cette activité a nécessité de nombreuses démarches, de la collecte de documents jusqu'à la rédaction et la mise en page d'un texte résumant les présentations. Ces dernières seront faites par deux personnes-ressources du service du personnel et du service des ressources humaines de l'UQAM. Un notaire fera aussi une présentation.

Louise Dupuy-Walker souligne l'importance de la participation de Bertin Trottier (professeur retraité, Département des Sciences biologiques) à la préparation de cette activité, de même que celle de Thérèse Leduc de l'Association des retraités de l'APRÈS-UQAM.

Selon Louise Dupuy-Walker, une belle collaboration s'installe entre l'association de l'APR-UQAM et celle de l'APRÈS-UQAM.

Étant donné que l'APRÈS-UQAM prépare aussi une séance semblable à celle que l'APR-UQAM offre aujourd'hui sur *La préparation au grand voyage*, les deux associations envisagent une publication commune de la dernière version du document sur la question.

On prévoit des activités conjointes, dont celle du 23 mars : la visite du *Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, et celle du 21 avril : la visite de *La Cité des arts du cirque (TOHU)* et du *Complexe environnemental de Saint-Michel*.

3.2.2 Comité APR-AQG sur le vieillissement : Aspects humains de la retraite

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

3.2.3 Souhais d'anniversaire : document envoyé par Suzanne Lemerise, annexé à l'ordre du jour de la présente réunion

Le document de Suzanne Lemerise fait état de la réaction extrêmement positive de certains professeurs retraités à qui elle a fait parvenir des souhaits de bon anniversaire par courriel. Il semble qu'un nombre assez important de professeurs retraités n'ayant pas d'adresse courriel souhaiteraient qu'on souligne leur anniversaire par un appel téléphonique. Suzanne Lemerise fait part qu'il lui faudrait de l'aide pour accomplir cette tâche.

Les membres du conseil d'administration envisagent de réactiver la pratique de téléphoner aux professeurs retraités n'ayant pas d'adresse courriel à l'occasion de leur anniversaire. Dans tel cas, il faudrait trouver des personnes qui accepteraient la responsabilité de téléphoner à ces professeurs retraités.

3.2.4 Bourse d'excellence Fondation UQAM et APR-UQAM destinée aux étudiants de l'UQAM

La *Bourse d'excellence Fondation UQAM et APR-UQAM* a été accordée à l'étudiante Sylvie Juneau du Département de Chimie, le 27 janvier 2005.

3.2.5 Questionnaire destiné aux membres de l'APR-UQAM

Louise Dupuy-Walker réitère qu'elle a déjà fait une ébauche de questionnaire visant à sonder l'opinion des membres de l'APR quant à leurs préférences pour les activités socioculturelles. Elle transmettra par courriel la première version de ce questionnaire aux autres membres du conseil, avant la prochaine rencontre. De cette façon, ceux-ci pourront faire des commentaires et suggestions, de même que formuler d'autres questions qui pourraient toucher une variété de sujets.

Une discussion portera sur ce point lors de la prochaine réunion.

3.2.6 Autres informations

Groupe de valorisation du patrimoine de l'UQAM
On tente de relancer ce projet.

On rappelle que Suzanne Lemerise manifeste toujours son intérêt pour ce projet et accepterait d'y travailler, sans pour autant accepter d'en prendre la direction.

Roch Meynard informe l'assemblée que, par le passé, un comité de travail avait déjà commencé à étudier la question. Cependant, le comité n'avait qu'entamé le processus de réflexion et n'avait donc pu dégager, ni une philosophie globale, ni des objectifs clairs, ni même une définition de ce qu'on pouvait entendre par ce *patrimoine* et les moyens de le valoriser. Cependant, comme Suzanne Lemerise a toujours fait partie de ce comité, il serait certainement souhaitable qu'elle continue à le faire, s'il y avait relance de ce projet.

Denis Bertrand s'offre pour collaborer avec Suzanne Lemerise.

Il s'engage à faire le point sur l'état de la question et à en faire rapport à la prochaine réunion du conseil d'administration.

4. Protocole d'entente entre l'UQAM et l'APR : état des démarches de Gilles Thérien

Deux versions du document de travail intitulé *Révision du protocole des droits et privilèges des professeures, professeurs à la retraite* sont distribués en séance. La version n° 3 (APR-01b rév. v3 2004 10 15) a déjà fait l'objet de discussions lors des dernières réunions du conseil d'administration de l'APR-UQAM. La version n° 4 (APR-01b 2005 01 18 Document de travail, version 4) est présentée pour la première fois aux membres du conseil.

Gilles Thérien fait un compte-rendu oral des communications qu'il a eues récemment avec monsieur Mauro F. Malservisi, Vice-recteur aux ressources humaines et affaires administratives, et chargé du dossier sur le protocole d'entente. Gilles Thérien se dit satisfait de la façon dont M. Malservisi a accueilli le document de travail qu'il lui a présenté.

Quelques modifications ont été apportées, que Gilles Thérien qualifie de mineures.

Gilles Thérien considère donc que la dernière version du document de travail (v4), qui fait état de ces modifications, répond en grande partie aux attentes et demandes de l'APR-UQAM.

Les membres de l'assemblée comparent les deux versions. Une discussion s'engage au sujet des conséquences des dernières modifications.

Entre autres, la dernière version prévoit que *L'Université avisera l'APR-UQAM du départ à la retraite de toute professeure, tout professeur et de tout décès d'une professeure, d'un professeur à la retraite.* (APR-01b 2005 01 18 Document de travail, version 4, p. 3, dernier paragraphe du point 7).

Gilles Thérien souligne que cela revient à dire que c'est l'UQAM qui sera responsable de la constitution et de la mise à jour d'un registre contenant des renseignements sur les professeurs à la retraite.

Roch Meynard croit toutefois que l'APR-UQAM devrait collaborer en fournissant certaines informations utiles à la tenue de ce registre.

Dans cette optique, Gilles Thérien se demande s'il n'y aurait pas avantage à profiter du questionnaire d'opinions destiné aux professeurs retraités, déjà en préparation, pour obtenir certains renseignements qui pourraient s'avérer utiles à la constitution du registre des professeurs à la retraite (voir paragraphe 3.2.5 de ce procès-verbal).

Monique Lemieux propose qu'on pourrait obtenir certains renseignements via une rubrique spéciale publiée dans le bulletin.

Finalement, Louise Dupuy-Walker suggère que les membres du conseil proposent des questions à ajouter au projet de questionnaire qu'elle doit leur faire parvenir par courriel.

On discute aussi de la procédure à utiliser pour avoir l'opinion des membres de l'Association APR-UQAM sur le texte du protocole.

Suite à quoi, Gilles Thérien dépose officiellement la version n°4 (**APR-01b** 2005 01 18 Document de travail, version 4).

Louise Dupuy-Walker propose que le conseil d'administration l'accepte et la soumette aux membres de l'association par voie de vote par la poste. Cette proposition est appuyée par Denise Daoust.

Gilles Thérien s'engage à rédiger un texte d'accompagnement et à l'envoyer à Roch Meynard, accompagné du texte de la dernière version pour que celui-ci lui fasse ses commentaires. Il fera aussi parvenir les deux textes à Denise Daoust, en sa qualité de secrétaire.

5. Comité chargé de la réflexion sur les objectifs et les modalités d'octroi de la Mention d'honneur 2005 de l'APR-UQAM.

Responsables du dossier : Louise Dupuy-Walker et Denis Bertrand

Un document rédigé par Louise Dupuy-Walker et Denis Bertrand, intitulé *Programme : Les prix de reconnaissance de l'APR-UQAM* (**APR-03d** 001 2005 01 17), est déposé en séance.

Denis Bertrand explique pourquoi on retient, dans ce document, le principe d'avoir deux prix distincts, qui mettent l'emphase sur deux réalités différentes. Les titres des prix reflètent l'orientation de chacun d'eux : *Poursuite de la carrière universitaire* et *Nouvelle carrière*. Dans les deux cas, le prix de reconnaissance prend en compte des *projets d'intérêt collectif* (**APR-03d** 001 2005 01 17, p. 1, point 2).

Louise Dupuy-Walker lit le texte et une discussion s'engage.

Roch Meynard se questionne sur la pertinence d'avoir deux prix.

Denis Bertrand et Louise Dupuy-Walker mettent de l'avant l'existence et l'importance de ces deux types d'activités au sein de la communauté des professeurs retraités. Ils soulignent aussi que le choix de n'accorder qu'un seul prix aurait pour effet de rendre difficile la tâche d'établir des critères qui soient à la fois assez larges pour englober les deux types de réalités et assez restrictifs pour permettre un choix cohérent et juste.

Certains membres du conseil souhaiteraient que les deux titres proposés soient repensés de façon à mettre l'accent sur le fait que ces prix veulent souligner une contribution exceptionnelle dans les deux domaines. Entre autres, on propose les deux titres suivants : *Contribution à la vie universitaire* et *Contribution à la vie sociétale*.

Il se dégage de la discussion sur le point 1 : *Le contexte de la mise en place de ces prix*, que le second paragraphe devrait être enlevé et que le reste du texte devrait être resserré.

On souligne aussi qu'il faut s'assurer que les deux prix soient présentés comme ayant une égale importance (pp. 1-2, point 3 : *La nature du programme*).

Enfin, un consensus semble se dégager à l'effet que le prix, qui est essentiellement *une reconnaissance publique* (p. 2, point 4 : *La nature des prix*), ne soit pas accompagné d'un cadeau sous forme d'argent ou autre. Certains membres suggèrent la remise d'une plaque.

Faute de temps, on reporte la suite de la discussion à la prochaine réunion. Les responsables du dossier s'engagent à revoir leur texte.

6. Activités reliées à diverses questions qui abordent la *réalité* de la retraite

La discussion de ce point est aussi remise à la prochaine réunion.

7. Divers

Il en est de même pour cette rubrique.

8. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 11 h 30.

9. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 23 février 2005 à 9 h 30, au local N-7550.

Secrétaire : Denise Daoust